

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

28 avril 2026 à 17 h 30

à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal
 - 2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2026
3. Communications écrites au conseil
 - 3.1 Liste des événements autorisés par délégations de pouvoir du 20 mars 2026
 - 3.2 Liste des virements budgétaires du mois de mars 2026
 - 3.3 Liste des dépenses du mois de mars 2026
 - 3.4 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot numéro 1 737 227 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 426* et le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 737 227 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 425*
 - 3.5 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21713Mc, R.C.A.2V.Q. 423 (1170, boulevard Lebourgneuf, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf)*
4. Matières nécessitant une consultation publique
5. Période de questions verbales et écrites des citoyens
6. Période d'intervention des membres du conseil
7. Propositions
 - 7.1 Gestion du territoire
 - 7.1.1 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23003Cb, R.C.A.2V.Q. 435 (455, rue du Marais, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Duberge) - GT2026-102*
 - 7.1.2 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot numéro 4 575 260 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 433 (1300, rue du Blizzard, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2026-117*
 - 7.1.3 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme afin d'autoriser une permission d'occupation sur le lot numéro 1 943 935 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 437 (380, rue Desrochers, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Duberge) - GT2026-120*
 - 7.1.4 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de*

l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22613Ip, 22614Ip, 22617Ip, 22626Ip, 22627Ip et 22628Cc, R.C.A.2V.Q. 434 (Omnibus parcs industriels de Duberger et Jean-Talon Nord, quartiers de Duberger-Les Saules et Saint-Sauveur, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2026-127

7.2 Loisirs, sports et vie communautaire

- 7.2.1 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et l'organisme Corporation des Loisirs de Vanier relativement à la fourniture de services de surveillance des activités aquatiques de la piscine intérieure du complexe Jean-Paul-Nolin, ainsi qu'à la surveillance et à l'entretien spécialisé de la piscine extérieure Yvette-Cloutier sur le territoire de l'Arrondissement des Rivières (Dossier 95472) - AP2026-109
- 7.2.2 Versement de subventions à trois organismes dans le cadre du Programme Estival-Ado 2026 pour un total de 69 980 \$ - LS2026-082
- 7.2.3 Autorisation de la conclusion de quatre ententes entre la Ville de Québec, Arrondissement des Rivières et quatre organismes de loisir afin de fixer les obligations et les engagements entre les parties dans le cadre de la planification, l'organisation et la réalisation du Programme Vacances-Été 2026 - LS2026-049
- 7.2.4 Versement de vingt-cinq (25) subventions totalisant un montant de 164 812 \$ à vingt-cinq (25) organismes pour des demandes déposées dans le programme de soutien aux dépenses de fonctionnement offert dans le Cadre de soutien aux organismes reconnus pour la date de dépôt du 20 février 2026, de même que pour des subventions à verser pour l'an deux (2) ou trois (3) du programme de Soutien aux dépenses de fonctionnement - Arrondissement des Rivières - LS2026-077

7.3 Circulation et stationnement

- 7.3.1 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des cases de stationnement requises par le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme - R.C.A.2V.Q. 4 pour l'immeuble localisé au 5254, boulevard Wilfrid-Hamel - Arrondissement des Rivières - District électoral des Saules-Les Méandres - TM2026-112
- 7.3.2 Ordonnance numéro O-598 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement au boulevard Central - Arrondissement des Rivières - District électoral des Saules-Les Méandres - TM2026-011

7.4 Autre

8. Avis de motion et projets de règlement

- 8.1 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot numéro 1 737 227 du cadastre du Québec*, R.C.A.2V.Q. 426 (2156-2162, rue Cyrille-Duquet, quartier de Saint-Sauveur, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2026-031
- 8.2 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot numéro 1 737 227 du cadastre du Québec*, R.C.A.2V.Q. 426 (2156-2162, rue Cyrille-Duquet, quartier de Saint-Sauveur, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2026-031
- 8.3 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21713Mc*, R.C.A.2V.Q. 423 (1170, boulevard Lebourgneuf, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2026-022
- 8.4 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21713Mc*, R.C.A.2V.Q. 423 (1170, boulevard Lebourgneuf, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2026-022

- 8.5 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 4 575 260 du cadastre du Québec*, R.C.A.2V.Q. 432 (1300, rue du Blizzard, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2026-116
- 8.6 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 4 575 260 du cadastre du Québec*, R.C.A.2V.Q. 432 (1300, rue du Blizzard, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2026-116
- 8.7 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 943 935 du cadastre du Québec*, R.C.A.2V.Q. 436 (380, rue Desrochers, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Duberge) - GT2026-119
- 8.8 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 943 935 du cadastre du Québec*, R.C.A.2V.Q. 436 (380, rue Desrochers, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Duberge) - GT2026-119
- 9 Adoption des règlements
- 9.1 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 737 227 du cadastre du Québec*, R.C.A.2V.Q. 425 (2156-2162, rue Cyrille-Duquet, quartier de Saint-Sauveur, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2026-029
- 9.2 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22503CB*, R.C.A.2V.Q. 417 (2365, boulevard Wilfrid-Hamel, quartier de Duberge-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2026-064
- 9.3 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22031Ha*, R.C.A.2V.Q. 429 (5560-5564, rue de Caen, quartier de Duberge-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2026-097
10. Clôture

L'assistante-greffière
d'arrondissement

Karine Gingras-Royer

P.S. La prochaine séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières aura lieu le mardi 25 mai 2026, à 17 h 30